

1999

De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne

Michel Quitout

Universite de Toulouse, le Mirail, France

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Arabic Language and Literature Commons](#), [Arabic Studies Commons](#), [Communication Commons](#), and the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

Quitout, Michel (1999) "De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne," *Dirassat*. Vol. 9 , Article 14.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol9/iss9/14>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aar.edu.jo, marah@aar.edu.jo, u.murad@aar.edu.jo.

De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne

Cover Page Footnote

(*) Du grec paroimia "proverbe" et logie. Dans la Grèce antique, ce mot est lié à "le long des routes". Les raisons de cette désignation est que l'on écrivait tout ce qu'on pensait utile à la communauté. le long des routes les plus importantes, dans le but de donner de l'aide à ceux qui y passaient. De nos jours, la parémiologie est une discipline qui s'occupe non seulement de l'étude du proverbe uniquement, mais de l'ensemble des formes apparentées. En Occident la parémiologie compte, d'une façon générale, douze parémies: le proverbe, la sentence, la locution proverbiale, le dicton, la maxime, le slogan, l'adage, le précepte, l'aphorisme, l'apophtegme, la devise et le wéllerisme. (I) E. Montet, Choix des proverbes de l'Islam, Maisonneuve. Paris. 1933.

De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne (*)

Michel Quitout
Université de Toulouse - le Mirail
France

Avant d'entrer dans le vif du sujet, faisons d'abord un constat empirique : dans les sociétés arabes, la récurrence des énoncés proverbiaux aussi bien au niveau de la communication orale qu'au niveau des textes écrits est une réalité qui s'impose d'elle même. Les proverbes occupent une place de premier rang dans les sociétés arabes. Depuis très longtemps, les Arabes ont manifesté leur goût pour ce type de discours concis, fort expressif et plein d'enseignements. Tous les ouvrages relatifs au patrimoine sont truffés de proverbes. Ils figurent dans les livres littéraires, les livres d'histoire, de grammaire, de rhétorique, de philosophie, de droit etc. E. Montet, dans son *Choix des proverbes de l'Islam*⁽¹⁾ remarque à juste titre qu'en arabe, il existe une

(*) Du grec paroimia "proverbe" et -logie. Dans la Grèce antique, ce mot est lié à "le long des routes". Les raisons de cette désignation est que l'on écrivait tout ce qu'on pensait utile à la communauté. le long des routes les plus importantes, dans le but de donner de l'aide à ceux qui y passaient. De nos jours, la parémiologie est une discipline qui s'occupe non seulement de l'étude du proverbe uniquement, mais de l'ensemble des formes apparentées. En Occident la parémiologie compte, d'une façon générale, douze parémies: le proverbe, la sentence, la locution proverbiale, le dicton, la maxime, le slogan, l'adage, le précepte, l'aphorisme, l'apophtegme, la devise et le wellérisme.

(1) E. Montet, *Choix des proverbes de l'Islam*, Maisonneuve, Paris, 1933.

quantité prodigieuse de proverbes. Tous ceux qui ont fait, dit-il, une étude approfondie de cette langue admirable et plus encore, si possible, ceux qui ont pénétré dans le vaste domaine de sa littérature, ont pu constater la vérité de cet aphorisme. D'ailleurs ne sont-ils pas les Arabes eux-mêmes qui disent : "les proverbes sont les flambeaux du discours".

Dès les tous premiers siècles en effet après l'avènement de l'Islam, voire même avant cette époque, c'est-à-dire à la fin de l'époque dite al-Gahiliyya selon certains auteurs, les Arabes ont tenu à s'occuper de ce patrimoine riche à tout égard.

A cette époque, beaucoup de parémiographes se sont intéressés aux proverbes. Parmi les plus connus, on trouve entre autres, les noms de :

Abu 'Ubayd Qāsim Ibn Sallām (m. en 224/838) auquel on doit le plus ancien recueil de proverbes arabes existants. Il s'intitule: Kitāb al-amtāl, Abú Fayḍ Ibn Omar al-Sadúsi dont le recueil s'intitule aussi Kitāb al-amtāl, Abú Tālib al-Mufaddal Ibn Salama al-Dabi (m. après 290/903). Celui-ci on lui doit al-Fahir.

A partir du 4e siècle, on a vu affluer d'autres ouvrages tous aussi importants, enrichis par des proverbes nouveaux venus des pays nouvellement islamisés comme celui de :

Al-Zahir fi ma'ani kalimāt al-nās de Abu Bakr al-Anbari (m. 328/940).

Al-Durra l-fāhira fi l-amtāl al-sā'ira, de Hamza al-Asfāhani (m. vers 350/961).

Gamharat al-amtāl de Abu Hilāl al-'Askari (m. après 395/1005).

Le quatrième siècle vit apparaître aussi deux autres importants ouvrages : le premier appartient à 'Ali Ibn Ahmad al-Wahidi, il s'intitule al-Basit, al-wasit wa l-wāgiz; le deuxième revient à Abú Hasan Bihiqi: Gorar al- amtāl.

Enfin les recueils les plus célèbres, les plus complets et les plus utilisés actuellement sont incontestablement ceux de: al-Maydani (m. en 518/1 124) : Magma' al-amtāl et celui de al-Zamahšari (m. en 538/1 144): al- Mustaqṣā fi amtāl al- 'Arab.

Il est tout à fait possible de prolonger davantage cette liste d'ouvrages qui ont traité de l'ancienne littérature proverbiale, mais nous nous en tenons à ceux-ci. Nous ajoutons simplement que si, ces ouvrages nous sont parvenus, il y en avait bien d'autres, tout aussi importants, et qui n'ont pas été malheureusement conservés pour nous. Ils ont dû très probablement, traiter, non seulement des proverbes de l'époque post-islamique, mais aussi de ceux de l'époque antérieure. C'est pour cela que certains auteurs arabes s'accordent à dire qu'en fait, les plus anciens parémiographes arabes ne sont pas ceux que nous avons avancés plus haut, mais bien plutôt 'Ubayd Ğurūmi, 'Ilaqa Ibn Karim Kilābi et Sohar Ibn 'Abbas: (m. en 81/700). Tous les ouvrages de ces auteurs-ci furent effectivement perdus.

Mais comme pour la tradition occidentale que l'on va évoquer plus tard, ce qui frappe le chercheur, quand il s'agit de consulter les ouvrages et les références relatifs aux proverbes arabes aussi bien anciens que modernes, c'est d'abord l'ambiguïté du mot même matāl, pluriel: amtāl.

Matāl implique en arabe et dans les autres langues sémitiques où il atteste sous des formes à peine différentes (hébreu: mašal, araméen: matla, éthiopien: mesel, akkadien; meslum), l'idée de comparaison et de similitude.

En parlant des proverbes arabes et des diverses acceptions que recouvre le matāl, R. Blachère remarque avec raison, que ce dernier " s'applique assez souvent à un aphorisme attribué à un personnage ou à un sage historique ou légendaire (...) bien plus fréquemment aussi le substantif matal désigne soit un dicton ou un proverbe, soit une parole mémorable, une sorte de mot historique proféré lors d'un événement réel ou imaginé". Parfois enfin, le terme désigne une locution idiomatique voire une formule bénéfique ou maléfique» (2).

(2) Cf. R. Blachère., "Contribution à la littérature proverbiale des Arabes à l'époque archaïque», Arabica, T.1, Fasc.1, Janvier 1954, p. 69.

Il faut dire que le problème de frontière entre ces différentes appellations a très rarement intéressé les auteurs arabes. Consciemment ou inconsciemment on a toujours attribué au *matāl* une acception générique et qui englobe par là même, celle des autres énoncés proverbiaux de sens voisin.

L'orientaliste allemand R. Selheim⁽³⁾, lui, conscient du danger de ce glissement de sens a tenté, mais sans grande rigueur, d'établir quelques lignes de démarcation entre les différentes dénominations. Le *matal*, dit-il, est d'abord un énoncé "concret", "clair" et "direct". En revanche, la *hikma*, elle, est "abstraite." Elle est propre aux sages et aux philosophes.

Enfin, on croit pouvoir dire que le *matāl*, dans la quasi-totalité des compilations et les travaux le concernant, n'a jamais fait l'objet d'une vraie analyse qui tiendrait compte de sa nature, sa fonction, son rôle, son utilisation etc. L'on a souvent été sensible à la beauté de ces énoncés que sont les *amatāl*, on les collectait, les classait, les commentait, mais de là à les étudier en profondeur, l'entreprise semblait ne pas susciter beaucoup d'intérêt chez les auteurs. D'où le premier problème que pose l'étude scientifique de ces énoncés à savoir celui de leur définition même. La confusion entre *matal* et les autres formes courtes de sens voisin est telle qu'établir des frontières étanches entre elles devient quasi-impossible.

En effet, en arabe, *matal* qui voudrait dire proverbe, exemple, parabole, entretient des rapports de promiscuité sémantique avec d'autres termes comme *hikma* (maxime), *ma'na* (pensée), *qawl* (dit/dicton), *kalima sa'ira* (parole répandue).

Ce problème de définition n'est pas propre aux proverbes arabes. En Occident par exemple, l'on rencontre la même difficulté avec autant d'acuité voire plus.

(3) R. Selheim. *Al-amtāl-al-'arabiyya 1- qadima*. Beyrouth. 1982.

Le proverbe est un énoncé singulier et par sa forme et par son contenu. A ce titre, en Occident, il a intéressé les grammairiens, les philosophes et bien d'autres depuis la plus haute antiquité. Avec les autres parémies de sens voisin, il constitue "un élément carrefour dont l'étude engage des disciplines majeures des sciences humaines"⁽⁴⁾. Ce privilège lui a valu l'intérêt que lui ont porté les ethnologues, les linguistes et les folkloristes...

Mais toutes ces études se sont heurtées très tôt et très vite, au problème de la définition du proverbe. Parmi les nombreuses définitions qui ont été proposées, il n'y en a aucune qui fasse l'unanimité des chercheurs. Les multiples divergences relevées aussi bien chez les lexicographes que chez les parémiologues révèlent à quel point cette question de définition demeure difficile et préoccupante.

En fait, il ne serait pas faux de dire à la suite du père de la parémiologie moderne, A. Taylor, qu'il y a autant de conceptions de proverbes qu'il y a de cultures. Et à l'intérieur de chaque culture, il existe autant de définitions que de parémiologues.

Devant cette difficulté bien réelle, certains chercheurs pourtant spécialistes, renoncent à l'entreprise (A. Taylor, B. Whiting...); d'autres par contre, ne désarment pas et préfèrent affronter la difficulté (G. B. Milner, F. Rodegem...).

Le folkloriste américain, A. Taylor, ayant déclaré avoir écrit plusieurs définitions, sans être satisfait d'aucune d'entre elles, écrivait en 1930 "The definition of a proverb is too difficult to repay the undertaking, and should we fortunately combine in a single definition all the essential elements and give each the proper emphasis we should not even have a touchstone. An incommunicable quality tells us this sentence is proverbial and that one is not. Hence no definition will enable us to identify positively a sentence as proverbial"⁽⁵⁾.

(4) Cf. C. Buridant, *Richesse du proverbe*, 1981, p. 1.

(5) Cf. A. Taylor, *The proverb*, Cambridge, 1931, p. 3.

Cette déclaration qui nous vient d'un vétéran de la parémiologie ne va empêcher ni son auteur, ni d'autres chercheurs américains ou européens de creuser beaucoup plus la question. Ainsi, en France, les études ayant eu pour objet des corpus proverbiaux relevés dans la littérature européenne médiévale (6) et dans les sociétés traditionnelles d'Europe et d'Afrique, ont-elles enrichi le débat sur la parémiologie et particulièrement sur les proverbes. Mais, d'autre part, elles ont accentué la problématique de la définition de ces derniers. Jusqu'à nos jours et sans jamais arriver à trancher cette question, on assiste parallèlement à cette controverse, à une pléthore de définitions provisoires et confuses. Cette confusion se traduit, sur le plan du langage usuel, par la quasi-synonymie des termes de sens voisin (7) : proverbe, dicton, sentence, maxime, adage, apophtegme, précepte, slogan etc.

Ce qui est curieux en fait, dans ce problème de la définition du proverbe, c'est que celui-ci, nous est parfaitement familier et pourtant sa définition semble relever de l'impossible. Autrement dit, il y a en même temps la familiarité de la reconnaissance et la difficulté à définir comme dit H. Meschonnic (8).

A cet égard, G. B. Milner s'interroge aussi, à juste titre "Comment se fait-il que d'habitude on reconnaisse tout de suite un proverbe, même si c'est la première fois qu'on l'entend et qu'on ait cependant tant de mal à tomber d'accord sur une définition adéquate ?" (9). Un peu plus loin, il répond lui-

(6) Cf. notamment les travaux du colloque de parémiologie, *Richesse du proverbe*, Lille 3, 1981, ainsi que le n° 3 de *La Licorne*.

(7) Les premières victimes de cette ambiguïté, ce sont les lexicographes. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les définitions que donnent les dictionnaires des parémies. Elles sont toutes insuffisantes. Elles s'interpénètrent et se renvoient les unes aux autres. Ainsi le proverbe, se trouve entraîné dans des associations constantes; le résultat en est qu'il ne révèle pas aisément sa nature spécifique. Les recherches récentes qui l'ont favorisé, au dépens des autres parémies, n'ont pas réussi à dévoiler totalement sa nature. Sa définition demeure toujours un défi pour les parémiologues.

(8) H. Meschonnic, "Les proverbes actes de discours", *Revue des sciences humaines*, n° 163, 1976. p. 419 et s.

(9) G. B. Milner, "De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique", *L'Homme, Revue d'Anthropologie*, Tome III, 1969, p. 51.

même à sa question, en évoquant deux raisons principales: "on a d'abord attaché, trop d'importance à leur signification (i. e. des locutions proverbiales) et pas assez à leur forme et à leur structure. En second lieu, attachées à une certaine langue et à une certaine culture, la plupart des définitions, sinon toutes, n'ont pu avoir qu'une portée restreinte. Des barrières lexicales existant déjà de toutes pièces [...] ont limité l'emploi des critères proposés. On a accordé trop d'importance à la pléthore des termes vagues et incomplets, et des synonymes qui empiétaient les uns sur les autres". Cette méthode "coupable", selon les termes de G. B. Milner a des conséquences graves puisqu'elle amène à ce que "les ethnologues appellent l'ethnocentrisme, c'est-à-dire la tendance à rapporter tous les faits non pas à une échelle absolue, valable pour la culture en général, mais à une échelle européenne. Dans une telle perspective, n'est proverbe ou dicton, par exemple, que ce qui est conforme aux dictionnaires occidentaux"⁽¹⁰⁾.

Voici esquissé ici, le premier problème dont voudrait traiter cet article et qui concerne l'objet même de la parémiologie. La question de la définition demeure donc au centre du débat parémiologique.

Une autre difficulté toujours rencontrée dans ce domaine est celle qui se rapporte aux modes de classification du matériau parémiologique et de sa répartition en rubriques. C'est un problème sérieux auquel sont confrontés aussi bien les parémiologues, les rédacteurs de recueils que les lecteurs eux-mêmes. Toute la question est de trouver un système de classification unique et satisfaisant. Ce besoin que tout le monde ressent, ne se limite évidemment pas aux seules raisons de commodité. La question de la classification scientifique des proverbes est une question fondamentale de la parémiologie moderne.

Plusieurs types de classification des proverbes sont utilisés. Ils sont provisoires. Voici les plus importants.

(10) Idem.

- La classification alphabétique - Devant la quasi-impossibilité de trouver un critère classificatoire valable qui puisse contenter tout le monde, on a parfois préféré la voie la plus spontanée: on classe les proverbes par ordre alphabétique, selon les lettres initiales du premier mot, comme dans un dictionnaire. C'est une méthode que rejette bon nombre de chercheurs.

Il est vrai qu'avec cette méthode, les variantes d'un même proverbe commençant par des lettres différentes, tombent dans des endroits différents. D'autre part, son usage est particulièrement incommode pour la classification des proverbes traduits, n'importe quel proverbe peut-être traduit de façon à ce qu'il commence par n'importe quelle lettre.

Cependant, ce critère a un aspect positif. C'est son incontestable mérite de simplicité. Il est extrêmement pratique pour retrouver très facilement un proverbe dans un corpus quelle que soit son étendue.

- La classification thématique - Cette classification constitue la pratique la plus courante parmi les parémiologues et les rédacteurs de recueils; elle consiste à regrouper les proverbes par thèmes. Cette méthode jugée moins mauvaise, séduit bon nombre de chercheurs, car elle fait abstraction d'un certain nombre d'éléments tout à fait externes aux proverbes et permet, par ailleurs, d'orienter notre attention vers ce qui est crucial dans les proverbes, leur sens. Ceci étant dit, ce système de classification, non plus, n'est pas sans inconvénients. Les proverbes se caractérisent par une multi- thématité. Ils ne peuvent être classés univoquement sous un seul thème.

Les proverbes s'emploient dans des circonstances différentes et se rangent conséquemment sous des thèmes différents. En effet où convient-il par exemple de classer les proverbes ⁽¹¹⁾, «le mariage et la mort, sont deux soucis inéluctables et l'oisiveté' est mère de la médisance», si dans le recueil, il existe une section pour le mariage et pour la mort d'une part et une section pour l'oisiveté et pour la médisance d'autre part; la classification thématique est donc grandement arbitraire. Chaque auteur en décide à sa manière.

(11) Voir notre Dictionnaire bilingue des proverbes marocains, Tome I, 1997, l'Harmattan, Paris.

- La classification d'après le mot d'appui - Cette méthode consiste à prendre en compte le mot-clé composant le proverbe. Ainsi par exemple, le proverbe, «il faut battre le fer pendant qu'il est chaud», peut être classé dans le groupe de proverbes relatifs aux forgerons et au forgeage, ou dans le groupe de proverbes relatifs au fer ou encore dans le groupe se rapportant à tout ce qui est chaud.

Cette méthode peut paraître séduisante, mais elle souffre tout de même d'au moins un défaut: les proverbes identiques par le sens, mais différents par leurs composantes lexicales se retrouvent dans des endroits différents, et ceux qui sont proches par les mots, mais différents par le sens, tombent dans un même endroit.

D'autres classifications existent et ont été adoptées au même titre que les précédentes, mais toujours sans succès:

- la classification thématico-alphabétique, consiste en un classement par thème à l'intérieur duquel on procède à un classement alphabétique.

- La classification génétique, divise le matériau parémiologique selon la marque de son origine, particulièrement d'après la langue et les peuples leur ayant donné naissance.

- La classification monographique, elle, est fondée sur le classement des proverbes selon le lieu ou l'époque de leur collecte et de leurs collecteurs.

De cette façon, aucune des méthodes de classification décrites ci-dessus, n'est vraiment opératoire pour l'édification d'une théorie objective du genre. Chacune possède des qualités et des défauts et s'applique avec plus ou moins de succès, mais demeurent toutes franchement insatisfaisantes.

L'autre difficulté que rencontrent les chercheurs versés dans l'étude des proverbes est ce que l'on appelle les universaux parémiologiques : l'existence dans des communautés visiblement différentes, de proverbes d'une ressemblance étonnante. Cette ressemblance va de l'emploi d'une même structure

syntaxique - les agencements binaires, les oppositions et les transgressions des lois syntaxiques, la dimension des unités syntaxiques, le statut verbal etc. - à l'évocation d'un même fond thématique, en passant par le choix des mêmes éléments lexicaux, de leur comportement stylistique identique, la formulation archaïsante, etc.

En fait, ce qui est intrigant, et de là intéressant, dans ce phénomène, c'est moins le contenu des énoncés proverbiaux, puisqu'on peut comprendre que l'homme, où qu'il se trouve, réagit nécessairement à ce qui l'entoure de manière quasi identique - la vie, la mort, l'argent, la jeunesse, la vieillesse, la misère, etc. - que le fait que des proverbes appartenant à des univers culturels différents et éloignés arrivent à exprimer la même pensée par les mêmes mots.

Certains chercheurs pensent que le mode de transmission essentiellement oral des proverbes serait à l'origine de ce phénomène. Le proverbe, étant facilement mémorisable, il est transmis d'une langue à une autre, d'un pays à un autre. L'énoncé proverbial est ainsi, soit emprunté dans sa totalité, soit modifié pour des raisons d'adaptabilité à la réalité locale. D'autres chercheurs, comme G. B. Milner, semblent rattacher ce fait à l'inconscient des peuples: "si l'on pouvait, dit-il, démontrer qu'à des époques très éloignées dans des langues et des cultures très différentes, les sentiments profonds s'énoncent de la même manière et sont coulés dans le même moule, peut-être pourrait-on mieux éclairer les couches profondes de l'inconscient"⁽¹²⁾.

Voici donc exposé ici très brièvement quelques problèmes majeurs qui se posent de manière aiguë à la parémiologie moderne. A notre avis, on ne pourra parler valablement d'une théorie du genre que si l'on est à même d'apporter des solutions définitives aux questions mentionnées ci-dessus.

(12) wG. B. Milner, op. cit., p. 52.

Références bibliographiques

BENCHARIFA, M., *Amfāl al-a'wām fi al-Andalus*, 2 Vol, 1975.

BEN CHENEB, M., *Proverbes populaires du Maghreb*, Alif édition, Paris, 1989. (Edition établie par Eddaikra, A, Nazih, N & Touderti, A). Titre original: *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, Paris, 1905.

BIO, A, M, I., "Le concept de Paroimia: proverbium dans la haute et la basse antiquité", in *Richesse du proverbe*, Tome 2, 1984.

BLEHR, O., "What is a proverb ? " in *Fabula*, n° 4, 1973.

BROCKELMANN, C., *Tarih al-aḍab al-'arabi*, 6 vol, le Caire, 1981.

CALVET, L, J., *La tradition orale*, P.U.F, 1984.

CAUVIN, J., "Les proverbes comme expression de la pensée imageante", in *Afrique et langage*, n° 6, 1976.

DUNDES, A., "On the structure of the proverb", in *Proverbium*, n° 25, 1975.

FOURQUET, J., "La traduction vive d'une théorie du langage", *Langage*, n° 28, 1964.

GIRESE, A. M., "Wéllerismes et micro-récits", in *Proverbium*, n° 14, 1969.

GRESILLON, A & MAINGUENEAU, D., "Polyphonie, proverbe et détournement ou un proverbe peut en cacher un autre", *Langage*, n° 73, 1984.

KHATIBI, A., *La blessure du non propre*, Denoël, Paris, 1974.

LIVINE, Y., "l'espace proverbial", in *Permiakcv*, Paris, 1988.

LOUKATOS, D., "L'emploi des proverbes aux différents âges", in *Proverbium*, n° 2, 1965.

MACHUEL, L., *Les auteurs arabes, proverbes, maximes et sentences*, Paris, édition 1912.

MILNER, G. B., "De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique", "L'Homme", *Revue d'anthropologie*, Tome 3, 1969.

QUITOUT, M., *Proverbes du Maroc, études parémiologiques*, Toulouse, Editions Universitaire du Sud, 1996, p.244.

QUITOUT, M., *Dictionnaire bilingue des proverbes Marocains, Tome I*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 480.

SELLHEIM, R., *Al-Amtāl -al-'arabiyya al- qadima*, Beyrouth, 1982.

TAYLOR, A., "The proverb", in *Journal of Americain Folklor*, n° 47, 1934.

TAYLOR, A., "The study of the proverb", in *Proverbium*, n° 1, 1965.

WESTERMARCK, E., *Wit and wisdom in Marocco*, Broadway House, London, 1930.

WHITING, B. G., "The nature of the proverb", *Harvard Studies and notes, in Philology and Literature*, n° 14, 1932.

WHITING, B. G., "The study of proverbs", in *Modern Langage Forum*, n° 13, 1931.

ZAMAARI, M., *Al-Mustaqṣā fi amtāl al-'Arab*, 2 Vol, 1977.